

=====
*Maison de la Nature
et de l'Environnement*
=====

Séance officielle du 28 mai 2013

RAPPORT DU PRESIDENT

**FIXATION DES TARIFS DES ECO-BALADES PROPOSEES PAR LE SERVICE TERRITORIAL
MAISON DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT**

Les Eco-Balades entrent dans le cadre de l'offre écotouristique du territoire, elles consistent à faire découvrir aux touristes, visiteurs et aux habitants de l'archipel un site naturel. Lors de ces balades guidées, les participants en apprennent plus sur la biodiversité du site (Faune et Flore), sa géologie, son passé historique ainsi que sur les pratiques culturelles des habitants de l'archipel en lien avec la nature (ex. chasse, cueillette etc.). En 2013, trois Eco-balades pourront être proposées par la MNE :

- Anse à Dinand, durée 1h30, départ du CRT à Saint-Pierre en taxi ou rendez-vous au départ de la balade (route de l'Anse à Pierre)
- Cap de Miquelon, durée 3h, départ à pied du CRT à Miquelon
- Grand Barachois, durée 2h, départ du lieu dit « Travagnat », possibilité d'inclure cette Eco-Balade dans un produit commun « Découverte de Miqueon-Langlade » avec le CRT à Miquelon.

L'Eco-Balade de la Vallée des 7 étangs a été commercialisée uniquement en 2010 car les travaux de la nouvelle centrale EDF rendaient l'accès au site difficile.

L'association Maison de la Nature et de l'Environnement proposait ces produits depuis 2010. Durant ces trois dernières années, plusieurs tarifs ont pu être expérimentés. Le tableau ci-après reprend les tarifs pratiqués en 2012 lorsque la MNE était une association et propose les tarifs pour la MNE en tant que service territorial.

Cette grille tarifaire est le résultat des conclusions tirées lors des années précédentes et d'une étude sur les prix pratiqués sur des produits de type « nature » ou incluant une partie « nature » dans l'offre touristique locale, dans la région et en France métropolitaine.

De plus, ces tarifs ont tous pour base 7€ par heure de balade guidée à laquelle est ajouté, le cas échéant, le prix du transport en taxi. Dans le but de rendre ces produits accessibles au plus grand nombre et de favoriser la pratique d'activités en famille, il est suggéré d'appliquer la gratuité pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés d'un adulte. Le tarif de groupe correspond à une réduction de 30% sur le tarif adulte, il est applicable à partir de 4 adultes. En ce qui concerne les groupes d'enfants (centre de loisir, colonie de vacances etc.) il est proposé un tarif unique de 3 € par enfant quelque soit la balade choisie.

Tel est l'objet du projet de délibération joint au présent rapport.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Pour le Président,
Le 1^{er} Vice-Président,
CONSEIL
TERRITORIAL
SAINT-PIERRE ET MIQUELON
Stéphane LENORMAND

Séance officielle du 28 mai 2013

DELIBERATION N° 145/2013

**FIXANT LES TARIFS DES ECO-BALADES PROPOSEES PAR LE SERVICE TERRITORIAL
MAISON DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT**

LE CONSEIL TERRITORIAL DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

- VU** la loi organique n° 2007-223 et la loi n° 2007-224 du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'outre-mer ;
- VU** le code général des collectivités territoriales ;
- VU** l'avis de la commission consultative des services publics locaux ;
- VU** l'avis de la commission consultative permanente ;
- SUR** le rapport de son Président,

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A ADOPTE LA DELIBERATION DONT LA TENEUR SUIT :**

ARTICLE 1 : Le conseil territorial fixe les tarifs des Eco-Balades ainsi qu'il suit :

<i>Eco-Balades</i>	<i>Tarifs proposés pour 2013</i>	<i>Tarifs pratiqués en 2012</i>
Anse à Dinand durée : 1h30	Tarif 1 : 17 € adulte avec trajet en taxi inclus Tarif 2 : 7 € adulte sans le trajet inclus Tarif 3 : 12 € adulte groupe avec trajet en taxi Tarif 4 : 5 € adulte groupe sans trajet	28 € adulte 16 € adulte sans trajet en taxi
Cap de Miquelon durée : 4h	Tarif 1 : 28 € adulte Tarif 2 : 20 € adulte groupe	33 € adulte
Grand Barachois durée : 2h	Tarif 1 : 14 € adulte (transport en sus) Tarif 2 : 10 € adulte groupe (transport en sus)	18 € adulte
Vallée des 7 étangs durée : 3h (ne peut être proposée pour 2013 à cause des travaux EDF)	Tarif 1 : 21 € adulte Tarif 2 : 15 € adulte groupe	22 € adulte (balade proposée uniquement en 2010)

ARTICLE 2 : Le Conseil Territorial fixe la gratuité des Eco-Balades pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés d'un adulte.

ARTICLE 3 : Le Conseil Territorial fixe le tarif de 3 euros par enfant quelque soit la balade choisie dans le cas d'un groupe d'enfants (centre aéré, colonie de vacances etc.).

Adoptée

17 voix Pour
00 voix Contre
00 abstention
Conseillers élus : 19
Conseillers présents : 11
Conseillers votants : 17

Transmis au représentant de l'Etat
Le 31 MAI 2013
Publié le 04 JUN 2013

ACTE EXECUTOIRE



PROCEDURES DE RECOURS

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Nom de l'organisme : Tribunal administratif de Saint-Pierre et Miquelon
Adresse : BP 4200 – Code postal : 97500 – Ville : Saint-Pierre et Miquelon
Tél. 05 08 41 10 30 – Télécopieur 05 08 41 27 12

SAINT-PIERRE et MIQUELON
Reçu à la Préfecture
Le ... 31 MAI 2013 ...